

Réf: Dossier 477915

Avis de constitution

SOCIETE « APS COMPANY »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8ème TRANCHE
SOLEIL 1, Lot 37, Ilot 17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 14/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « APS COMPANY »

Objet : La société a pour objet tant en COTE D'IVOIRE qu'à l'étranger :

- Achat et ventes de fournitures de bureau
- Commerce général
- Lavage auto
- Immobilier
- Achat et vente de terrain
- Location de véhicule poids lourds
- Achat et vente de véhicule utilitaire
- Transport
- Trading
- Formations

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8ème TRANCHE SOLEIL 1, Lot 37, Ilot 17

Dirigeant(s) M N'DENI DEROTHO JEAN-BERTIN (GÉRANT), M CAMARA ACHOBAN EDOUARD (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00708 du 06/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08728/GTCA/RC/2026 du 06/02/2026

